



## Le conseil d'administration



Membres, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à notre nouveau bulletin mensuel!

Le but de ce nouveau bulletin est d'informer nos membres et de leur permettre de garder le contact avec l'Association. C'est une source d'information pertinente et fiable, au même titre que notre groupe Facebook réservé aux membres. Nous vous donnons les dernières actualités sur

notre secteur d'activité au Nouveau-

Brunswick, sur le travail qui est accompli pour nos membres et sur les petites victoires à l'échelle de la province. Lors de la réunion de la semaine dernière, le conseil d'administration s'est penché sur les rapports trimestriels des comités et a travaillé sur les préparatifs pour l'assemblée générale annuelle de 2023 et le gala de l'année prochaine. Il a également été question des relations qu'entretient l'Association avec le gouvernement et de la mise à jour des règlements.

Le conseil d'administration bénévole fait partie intégrante de l'ACNB. En tant que membres d'un conseil d'administration professionnel, ils jouent un rôle important dans la prise de décision pour l'organisation, ce qui exige intégrité et confidentialité. Nous apprécions le rôle qu'ils jouent, leur temps et leur dévouement, et je tiens à les remercier personnellement pour leur engagement envers notre profession.

Je tiens également à remercier les membres de l'ACNB pour leur professionnalisme et leur dévouement à notre métier. Un cosmétologue est un élément important d'un réseau de soins, et je suis fier d'être président de cette Association. Je vous remercie de votre travail et de votre présence au sein de la profession.

Le président,  
Paul Ouellette,

## Renouvellement de licence



Merci à tous les membres d'avoir contribué au bon déroulement du renouvellement des licences de cette année. Avec votre licence, vous continuez à défendre le professionnalisme de notre industrie.

Plus qu'une simple exigence réglementaire, la licence démontre que vous faites partie d'un métier qualifié qui exige une formation intensive, et que vous avez à cœur la santé et la sécurité publiques.

Saviez-vous que votre licence vous donne droit à des avantages supplémentaires?

[Cliquez ici pour en savoir plus sur les avantages réservés aux membres!](#)



## Comment nos règlements s'adaptent à un secteur en mutation

Vous êtes-vous déjà demandé comment sont modifiés les règlements qui régissent l'ACNB? Et pourquoi? Le secteur est en mutation et avec lui, les formations et les exigences sanitaires évoluent également. Parce que les membres de la profession doivent être bien formés pour assurer leurs services, il incombe à l'Association de veiller à ce que les besoins et les formations soient conformes aux exigences réglementaires. L'Association suit également les préoccupations du secteur concernant les services.

Les modifications apportées en 2022 à la licence qui régit les services de cils et de sourcils, y compris les techniciens en cils et les coiffeurs créatifs, en sont un bon exemple récent. Les services de cils et de sourcils ont suscité un grand nombre de préoccupations de la part du public et le conseil d'administration a estimé qu'il était nécessaire de proposer des modifications aux règlements. En réponse, les mesures suivantes ont été prises :

## Esthétique Spa International



Nous avons été ravis de pouvoir participer à l'Esthétique Spa International à Moncton le 19 septembre.

Merci à tous les membres qui se sont arrêtés à notre kiosque pour s'amuser un peu et prendre une photo, comme Vy et Maya ici! Vous faites honneur à vos clients et à notre industrie tous les jours! Nous sommes très fiers de vous!

# LE PROCESSUS

Modifications apportées aux règlements de l'ACNB sur les cils et les sourcils en 2022

1

### PRÉSENTATION DU SUJET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (NOV. 2021)

- Demande, par le conseil d'administration, de création d'un comité spécial composé d'un ou d'une propriétaire d'école, d'une esthéticienne, d'une technicienne en cils et sourcils et d'un examinateur

### ÉTUDE ET RÉFLEXION DU COMITÉ (JANVIER - MARS 2022)

- Analyse des préoccupations et des options
- Rédaction de projets de règlements et de changements de politiques

2

3

### PRÉSENTATION AU COMITÉ DES EXAMENS ET DE L'ACCRÉDITATION (AVRIL 2022)

- Approbation par le Comité des examens et de l'accréditation des modifications et des recommandations proposées

### PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (AVRIL 2022)

- Approbation par le conseil d'administration des modifications proposées
- Préparation des modifications proposées pour l'assemblée générale annuelle (AGA)

4

5

### PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES À L'AGA (MAI 2022)

- Présentation des propositions dans le bulletin d'information de l'AGA de l'ACNB.

### ADOPTION DES PROPOSITIONS PAR LES MEMBRES

- Adoption par les membres présents à l'AGA des propositions

6

7

### LES PROPOSITIONS PRENNENT FORCE DE LOI (28 MAI 2022)



## L'Amour ne devrait pas blesser

Notre métier nous amène à entendre de tout. Le lien intime et la confiance qui se créent entre le professionnel et son client dépassent bien souvent le souci d'un soin de beauté bien fait.

L'ACNB s'est associée à la campagne L'Amour ne devrait pas blesser pour vous sensibiliser à la violence entre partenaires intimes et à ce qu'il faut faire si vous, quelqu'un que vous connaissez ou un client est victime de ce genre de situation. La campagne propose d'excellentes ressources à consulter.

## Campagne de sensibilisation du public

Coiffeurs(ses) | Techniciens(nes) en soins des ongles | Esthéticiens(nes) | Spécialistes en épilation

Les cosmétologues du Nouveau-Brunswick sont réglementés pour une raison.

*Vous en valez la peine.*

Assurez-vous que vous faites appel à un professionnel agréé en consultant notre recherche de membres dès aujourd'hui.

SANTÉ  
SÉCURITÉ  
HYGIÈNE

[www.canb.ca/fr/database](http://www.canb.ca/fr/database)

Cosmetology Association of New Brunswick | Association de cosmétologie du Nouveau Brunswick

Vous avez peut-être remarqué le lancement d'une campagne de relations publiques visant à sensibiliser le public à la nature professionnelle de notre activité professionnelle et au fait que notre secteur est #RéglementéPourUneRaison. Merci aux membres qui ont mis un « J'aime » pour ces publications et qui les ont relayées sur leurs propres réseaux. Nous sommes fiers, en tant qu'association, de faire ce cheminement avec le public.

## L'amour ne devrait pas blesser

METTEZ FIN À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES

### LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES (VPI) CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR AIDER :



**VIOLENCE**  
Aidez la victime à reconnaître la forme de violence.

Parlez avec la victime des mauvais traitements en privé, jamais devant d'autres personnes.

**excuses**  
Ne cherchez pas d'excuses pour justifier le comportement de l'agresseur.

Dites-lui que vous êtes prêt à faire tout votre possible pour l'aider.

Dites-lui clairement que ce n'est pas de sa faute.

Fournissez-lui les coordonnées qui lui permettront d'obtenir des services et de l'aide pour toute la famille.

Encouragez-la à dresser un plan de sécurité.

**911**  
Veillez à votre propre sécurité. N'intervenez jamais physiquement dans une situation de violence en cours. Appelez la police.

L'AMOUR NE DEVRAIT PAS BLESSE. FAITES PARTIE DE LA SOLUTION.

ALLEZ à l'adresse [WWW.CNB.CA/VIOLENCE](http://WWW.CNB.CA/VIOLENCE)